Image not found or type unknown

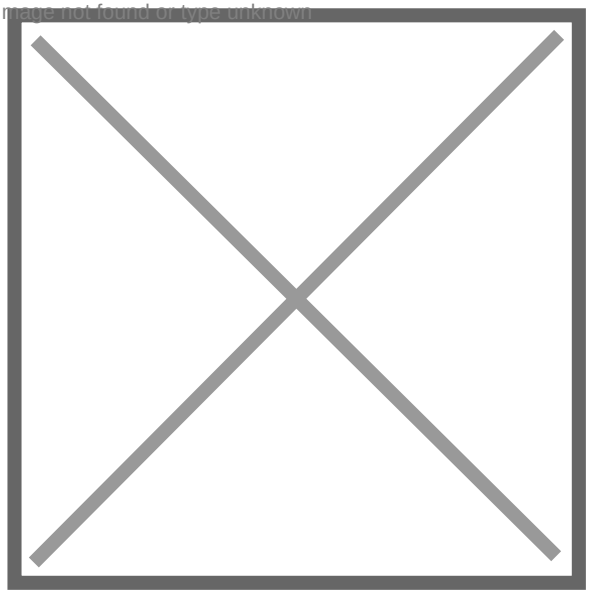

Droit pour les accident de travail pour un sans papiers

Par **fatiha**, le **18/08/2009** à **11:11**

Bonjour, merci pour tout ce que vous faite pour tout, jaimerai s'avoir si jai le droit a des indemnité pour accident du travail au moment ou jaitait réguliére, et de poursuivre mes soins car jai subit une intervention churirgicale et j''attend une autre, aprés le non renouvellement de ma carte de séjour tout c'est compliqué quesque je devien vis avis de mon traumatisme et esque jai le droit au indemnité journaliére, MERCI DE MAIDER

Par **anais16**, le **18/08/2009** à **16:22**

Bonjour,

sachez qu'avec ou sans papiers, tout travailleur a des droits et il est tout à fait possible de poursuivre son employeur aux prud'hommes.

Ce type de demande étant très complexe, je vous conseille de vous rapprocher d'une association spécialisée en droit des étrangers près de chez vous (ASTI, CIMADE, LDH...) ou d'un syndicat de travailleur (CGT), qui pourront vous aider dans vos démarches.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés